

Alccol au volant - Retrait de permis

Par JudeBados, le 25/06/2015 à 14:00

Bonjour

J'ai été arrêté il y a 3 semaines et été positif à 0.48 (X2).

L'arrestation est à 17h15 le premier souffle à la gendarmerie 17h26 et le deuxième 17h30.

Je dois voir le gendarme cet après-midi à 14h30 pour mon audition.

Que dois-je dire? Puis-je ne rien déclarer?

Pouvez-vous m'aider à faire recours auprès de la Préfète qui ne devait pas retirer mon permis car les 30 minutes entre souffle et absorption d'alcool n'ont pas été respectées? Merci d'avance.

J. BADOS

mon mail jbados@hotmail.fr

Par Visiteur, le 25/06/2015 à 15:16

Bonjour,

je doute que cela suffise... A moins peut être de prendre un avocat ? qui saura lui faire valoir votre bon droit...

Par razor2, le 26/06/2015 à 08:51

Bonjour, il vous revient d'apporter la preuve que vous avez consommé de l'alcool juste avant le contrôle ce qui aurait pu influencé la mesure. Le prétendre ne suffit pas... Un avocat serait en effet utile...

Par razor2, le 26/06/2015 à 08:51

Bonjour, il vous revient d'apporter la preuve que vous avez consommé de l'alcool juste avant le contrôle ce qui aurait pu influencé la mesure. Le prétendre ne suffit pas...
Un avocat serait en effet utile...